



## ON EN PARLE

### ARRET BUS

A la suite de l'intervention justifiée de riverains, le Conseil a décidé de ne pas donner suite à la réalisation d'un abri-bus; il sera remplacé par un arrêt de bus sécurisé. (voir détails en page « Au Conseil »).



### LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie le mardi ou le vendredi entre 17h30 et 19h30 pour se faire inscrire sur les listes électorales. Dernier délai le **31 décembre 2002**.

### ELECTIONS PRUD'HOMALES

Les élections prud'homales, pour les **salariés** exerçant leur activité dans les communes de Criquebeuf sur Seine, Montaire, Tostes et Martot se dérouleront **à la salle des fêtes de Martot**, le **mercredi 11 décembre 2002 de 8 h à 18 h**.

Les électeurs du collège « **Employeurs** » votent à **Pont de l'Arche**.

### PARCELLES DE JARDIN A LOUER



Possibilité de location de quelques parcelles de jardin situées près de l'Eure pour jardinage, loisirs... (Voir la mairie pour conditions)

### YOGA, SECOURISME



L'Amicale envisage d'organiser

- Des séances de Yoga
- Des cours de secourisme.

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous au

02.35.77.66.85 (M. GOUJON) ou  
02.35.81.58.59 (MAIRIE).

**GAZON** Nous vous rappelons que le dépôt de gazon est autorisé sur le terrain situé à l'extrémité de la rue du Parc.

**Ne pas déposer le gazon dans des sacs.**



### LES Z'ANNONCES A VOTRE SERVICE

Nous restons à votre disposition pour diffuser vos **petites annonces**. Déposez-en le texte en mairie et nous les diffuserons dans le numéro suivant.

# AU PROGRAMME

## Calendrier des activités de l'Amicale

- Samedi 16 novembre 2002 : Coinchée
- Samedi 4 janvier 2003, après midi : Les Rois
- Samedi 4 janvier 2003, le soir : Coinchée
- Dimanche 2 février 2003 : Loto
- Samedi 17 mai 2003, après midi : Sport-détente
- Samedi 17 mai 2003 : Soirée pique-nique
- Jeudi 29 mai 2003 : Foire à tout
- Samedi 14 juin 2003 : Soirée amicale/école
- Dimanche 31 août 2003 : Voyage familial
- Dimanche 7 septembre 2003 : Pétanque
- Samedi 4 octobre 2003 : Assemblée générale
- Dates à déterminer : Spectacles  
Voyage adultes



## 18<sup>ème</sup> SALON D'HIVER

Les **11 & 12 janvier**, à la salle des fêtes, 90 peintres vous présenteront plus de 300 œuvres. Nous vous attendons nombreux pour admirer ces tableaux.

## CHORALE

La chorale « Le Tourdion » vous propose son concert le **samedi 1er février, à 17h**, à la salle des fêtes.

## LOTO

La F.N.A.C.A. du canton de Pont de l'Arche vous propose de participer à son LOTO qui aura lieu le **dimanche 17 novembre** à la salle des fêtes.



NOËL  
dans la  
COMMUNE



Tous les enfants de la commune sont invités à la salle des fêtes pour assister à l'arbre de Noël le **vendredi 13 décembre**, en fin d'après midi:

- ◆ Spectacle « sans tambour ni trompette »
- ◆ Arrivée du Père Noël
- ◆ Vin d'honneur

## Les Rois

L'Amicale vous convie à venir tirer les Rois gratuitement à la salle des fêtes le **samedi 4 janvier à 17 heures 30**.

## DON DU SANG

La prochaine collecte a été fixée au **lundi 9 décembre, de 15h à 20h**, à la salle des fêtes.

## REPAS DES ANCIENS

La date du repas annuel offert aux anciens de la commune a été fixée au **dimanche 2 mars**.

**INFO:** La coinchée du samedi 16 novembre aura lieu l'après midi, à la salle des fêtes.

# AU CONSEIL

Le compte-rendu complet des réunions du Conseil paraît dans la presse et est affiché à la mairie.

## TARIFS ET AIDES ANNEE 2003

Le Conseil fixe ainsi qu'il suit les tarifs et aides pour l'année 2003 :

Location salle week-end	150 €
Location petite salle :	75 €
Location vin d'honneur :	40 €
Colis Noël Personnes Agées :	38 €
Bons « combustibles » pour Personne du 3 <sup>ème</sup> Age :	80 €
Bons scolaires :	31 €
Cantine tarif normal :	2,55 €
Cantine tarif réduit (non imposables):	1,53 €

## COMMISSION « URBANISME » :

La Commission qui sera chargée de vérifier la conformité des demandes de permis de construire avec le Plan d'Occupation des Sols et l'intégration des projets dans l'environnement est ainsi constituée :

Messieurs LAFFILLE Daniel (Maire), CHARLIER François (1<sup>er</sup> adjoint), DUMONT Jean-Marc (suppléant DUCOURNAU Maurice), DURUFLE Maurice (Suppléant QUENNEVILLE Michel).

## PLACEMENT FINANCIER

Le Maire informe les conseillers que le placement financier effectué il y a 5 ans est venu à échéance et propose de reconduire ce placement, en y incluant les intérêts, en achetant des Bons du Trésor Négociables ; il précise qu'ainsi les fonds seront disponibles à tout moment.

Des pistes d'utilisation de ces fonds sont envisagées :

- Acquisition de terrains pour prévoir des constructions supplémentaires (quelques logements locatifs seront à envisager pour assurer une population scolaire stable).
- Agrandissement ou construction d'une mairie.

Le Conseil Municipal donne son accord au placement de 185 975,77 € en Bons du Trésor Négociables pour une durée d'un an, renouvelable.

## L'ARRET DE BUS REMPLACE L'ABRI-BUS

La décision d'implantation d'un abri-bus avait été prise lors d'une précédente réunion de Conseil.

Des personnes directement concernées par le voisinage de cet abri-bus sont venues lors de la réunion du Conseil Municipal déposer une pétition et exposer leurs craintes. Elles souhaitent que seule soit retenue la réalisation d'un arrêt de bus et non celle d'un abri-bus susceptible de servir de lieu de rendez-vous nocturne et donc d'entraîner des nuisances tant sur le point de vue de la propreté des lieux que dans le domaine du bruit.

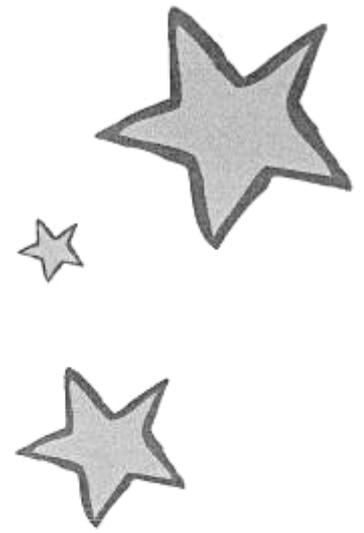
Le Conseil estimant que la demande des intéressés peut être prise en considération :

- Regrette de ne pouvoir réaliser cet abri qui aurait été bien utile aux scolaires.
- Annule donc ce projet et n'envisage pas de le réaliser ailleurs car cela ne ferait que déplacer le problème.
- Décide de réaliser un arrêt de bus sécurisé avec matérialisation par pavage et pose de barrières. Après discussion, il est prévu, pour améliorer la sécurité (les enfants n'auront pas à traverser la route pour monter ou descendre du car) d'implanter cet arrêt de bus non sur la route de la Vallée, comme cela était prévu, mais sur la voirie de la Résidence Saint Nicolas, le long de l'espace vert de la « Pierre des Canadiens ».



# MARCHE DE NOËL MARTOT

SAMEDI 30  
NOVEMBRE



*La commune de Martot organise son deuxième marché de Noël le Samedi 30 Novembre de 10H00 à 18H00 à la salle des fêtes.*

*En effet le succès rencontré l'année précédente motive l'organisation d'une nouvelle manifestation pour 2002.*

*Venez nombreux découvrir les créations de nos exposants: idées cadeaux, produits alimentaires, objets de décoration... De quoi passer de bonnes fêtes de fin d'année.*

*L'école du village, première sur la liste des exposants, invite les parents d'élèves à s'y associer.*

*Si vous souhaitez nous faire part de vos talents manuels, culinaires, artistiques, n'hésitez pas à contacter Hélène GANDOSSI au 02 35 77 92 54 ou Jean-Claude GOUJON au 02 35 77 66 85 pour vous inscrire.*

*Le SAMEDI 30 Novembre à MARTOT,  
c'est déjà NOËL !*



# LES VACANCES DES FRIPOUILLES



Les Fripouilles du centre de Loisirs de MARTOT n'ont pas vu passer leurs grandes vacances et pensent déjà aux prochaines, celles de la TOUSSAINT.

Juillet et Août ont été des mois riches en activités : camp itinérant, base de Loisirs de Grolely, sorties piscine, sorties à COURSEULES, et EURODISNEY étaient les points forts de ce mois de Juillet.

Au quotidien, les veillées, et les activités sur le thème de l'imaginaire ont permis aux enfants de s'évader dans l'univers des pirates, des chevaliers, sorciers et dragons.

Quelques danses, des sketches et des fous rires sont venus clore cette première session des vacances : les enfants ont préparé quelques interventions très réussies et ont présenté un spectacle de grande qualité à la salle des fêtes de MARTOT.



C'est au mois d'Août que certains ont pu goûter aux joies du camping à la ferme. Les agneaux, les chevreaux, les porcelets ont trouvé quelques admirateurs : les enfants n'ont pas hésité à les câliner, les nourrir à la main...



Les enfants restant au centre ont pu pratiquer des activités autour des cinq sens : Kermesse, jeux, pâtisserie, confection d'instruments de musique et chasse aux trésors.

Enfin, des fripouilles plus téméraires ont pris plaisir lors de la grande sortie AVENTURE LAND. Tarzan n'avait qu'à bien se tenir ! Une trentaine d'aventuriers, petits et grands ont concurrencé le célèbre personnage en grimpant dans les arbres. Frissons et émotions garantis !



Pour clore cette session, l'équipe organisait une soirée guinguette dans le parc du château. Le 30 AOÛT, environ cinquante personnes ont amené leur panier pique-nique et ont assisté à la fête. Certains ont prouvé leur talent de chanteur lors du KARAOKE qui a suivi. L'ambiance détendue et chaleureuse de la soirée a ravi l'ensemble des participants et organisateurs.

A présent, l'équipe annonce le programme de la TOUSSAINT du 23 AU 31 OCTOBRE. Le thème du FAR WEST sera le fil conducteur de cette petite session. Ouverture d'un casino, d'un saloon, attaque des indiens, halloween... voici un avant goût de ce qui vous attend.

Pour vous inscrire, des programmes sont à votre disposition à la mairie de MARTOT et CRIQUEBEUF. Renseignements au 02 35 81 40 41.



# ECHOS SCOLAIRES

Toutes ces informations sont écrites, illustrées et tapées par les CE.2, CM.1, CM.2. Nous avons utilisé les ordinateurs de l'école.

## L'école de Martot

Il y a 36 élèves cette année scolaire 2002/2003.

*Directrice et enseignante de G-S, C-P, C-E-1* : Marie Gommé.

*Enseignante de C-E-2, C-M-1, C-M-2* : Joëlle Hivert.

*Aide-maternelle et dame qui fait le ménage* : Marie-Hélène Miroir.

*Aide-éducateur depuis le 15 Septembre* : Sylvain Beaucher. Il était déjà venu à l'école faire un stage dans la classe des grands.

*Cantine et garderie* : Annik Pezas. Environ 30 enfants mangent tous les jours à la cantine.

*Professeur de musique* : Yves Micmande. Il vient le vendredi matin.

*Professeur de sport* : Sylvain Legras. Il nous entraîne le mardi après-midi.

## *Merci la mairie*

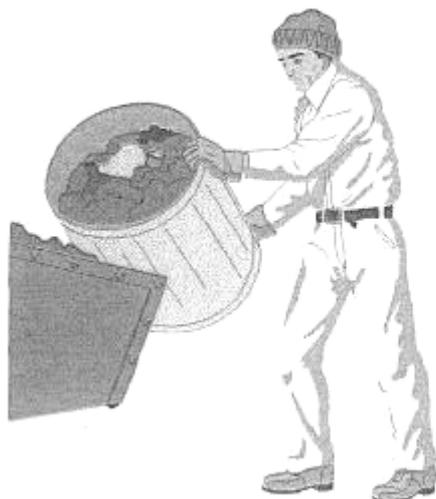
### Du nouveau mobilier dans la classe des grands :

Nous avons des tables et des chaises assorties neuves. On peut accrocher notre cartable à la table.

### Des travaux dans la salle polyvalente :

Notre salle est maintenant peinte en jaune avec de belles portes roses. On est vraiment très content de notre école.

## NETTOYONS LA NATURE



Nous avons fait une opération qui s'appelle « Nettoyons la nature », le 27 Septembre 2002. Elle consistait à ramasser des déchets jetés dans la nature. Nous avons été au bord de l'Eure. On a trouvé surtout des bouteilles et du plastique. Il y avait des parents d'élèves qui nous aidaient.

Une journaliste est venue nous poser quelques questions, sur l'environnement et nous demander ce qu'il faudrait faire pour que les déchets ne traînent pas. Nous avons proposé de mettre davantage de poubelles.

## LE MUR DE L'ECOLE

Nous allons décorer un mur de notre cour d'école en face de la classe des grands. Le mur a été réparé et peint en blanc.

On va travailler avec Jean-Claude Chardon (un plasticien) pour une fresque. On va représenter la nature avec des animaux, des arbres et des fleurs.

## LE MARCHE DE NOEL

Le marché de Noël aura lieu pour la deuxième fois.

Cette année, ce sera le samedi 30 Novembre 2002 à la salle des fêtes de Martot. On y trouvera plein de choses différentes à acheter. Beaucoup de gens s'installeront. L'école vendra de belles choses réalisées par les enfants et certains parents. On espère gagner de l'argent pour la coopérative de l'école. On achètera de nouvelles choses pour les classes et on fera des sorties.

ENEZ NOMBREUX !!



# Le gâteau au chocolat



Samedi 7 septembre 2002 on a fait quatre gâteaux au chocolat parce que c'était l'anniversaire de Marie et de Marie-Hélène.

On s'est mis en groupes de trois ou quatre enfants. Il y avait des ingrédients et des ustensiles sur les tables. On a mangé, cassé les œufs.

Quand ils ont été cuits, on a mangé les gâteaux et on a bu du jus d'orange avec la classe des grands. On vous donne la recette du gâteau.

## Recette du gâteau au chocolat

Ingrédients : 200g de chocolat  
4 œufs  
200g de sucre  
125 g de farine  
1 sachet de levure  
200g de crème fraîche

Ustensiles : .une balance  
.un bol  
.un saladier  
.une cuillère  
.un fouet  
.un moule à gâteau

Réalisation : Casser le chocolat dans le bol et le faire fondre au four à micro-ondes avec un peu d'eau.

Casser les œufs dans un saladier et mélanger avec le sucre. Ajouter la farine, la levure et la crème fraîche. Mettre le chocolat dans le saladier et mélanger tout.

Verser la préparation dans le moule. Mettre le plat au four à 200°C pendant 40 min.



Edition de la classe des petits

# AMICALE ECHOS

## EVASION VENDEENNE DES 12, 13 & 14 JUILLET 2002

Vendredi 12, 6h00, départ de Martot, après un arrêt à Quatre Ages et un à Criquebeuf/seine, notre groupe est au complet soit 43 personnes. Marc et Philippe nos chauffeurs, passent par Evreux et Pacy pour prendre en charge 14 personnes que nous allons côtoyer pendant tout le séjour. Après un petit déjeuner aux alentours du Mans, le cap est mis en direction d'Oiré-Vaudelnay (49). Nous sommes accueillis au Domaine de Fiervaux par Michel, viticulteur des lieux, pour un succulent déjeuner au cours duquel nous dégusterons les produits du domaine qui sont à consommer avec modération. Après la visite des caves, nous nous rendons à Doué La Fontaine où se déroule la Fête de la Rose. Ici, nous pouvons contempler de multiples compositions florales qui ont fait l'objet d'un concours international. Les différentes variétés de roses (environ 800) sont exposées dans des caves qui autrefois étaient des habitations troglodytiques. Pour les amateurs, la Fête de la Rose est annuelle et toujours dans la 15ème quinzaine du mois de juillet. A noter qu'il existe de nombreux souvenirs dérivés de la rose. En fin d'après midi, nous prenons possession de nos chambres d'hôtel dans la ville de Cholet avant de nous retrouver pour le dîner.

Samedi 13, au matin, départ pour la « Venise Verte », havre de paix et de fraîcheur du pittoresque Marais Poitevin. Nous embarquons à Coulon pour une promenade d'une heure dans le Marais où nous pouvons apprécier la beauté et l'originalité des lieux. Au travers du Marais, les barques sont dirigées avec une « pigouille » (longue perche en bois) pour préserver les berges. Après le déjeuner sur le site de l'embarcadère, nous rejoignons Cholet sans omettre de faire une halte au point culminant de la Vendée. Après le dîner, nous nous rendons au Puy du Fou pour assister à la célèbre Scinécène, spectacle unique au monde. Soirée inoubliable mais indescriptible en raison de la scène géante, du nombre d'acteurs et des effets spéciaux à vous couper le souffle. Nous retrouvons notre hôtel vers 1h30.

Dimanche 14, après un petit déjeuner tardif, nous repartons pour le Puy du Fou afin de découvrir le Grand Parcours. Nous avons pu assister aux multiples spectacles dont : les « gladiateurs » dans le stadium gallo-romain, la bataille du donjon près du château renaissance, le fort de l'an mil sans oublier celui de la fauconnerie, etc.... Puis apprécier les animations dans le village du 18ème siècle ou de la cité médiévale. Entre temps, nous avons déjeuné au Relais de Poste, repas animé et étonnamment convivial. 18h00, tout le monde se retrouve au car pour prendre la direction du retour. Arrivée à Martot vers 1h30.

Inhabituel, au cours de nos déplacements en autocar, Marc et Philippe ont mis gracieusement à notre disposition les journaux du jour et à volonté des boissons et des bonbons.

Tous les participants ont été satisfaits du programme de cette évasion et de ses prestations.

# AMICALE ECHOS

(suite)

## ***VOYAGE FAMILIAL***

Le dimanche 1<sup>er</sup> septembre, nous avons été 39 personnes à aller au Parc Astérix. Nous avons pu profiter pleinement de cette journée ensoleillée pour avoir des émotions plus ou moins fortes dans les attractions à sensation ou pour assister aux diverses animations et spectacles.

Le Parc Astérix est toujours aussi apprécié par les petits et les grands.

## ***PETANQUE***

Le dimanche 8 septembre, nous avons organisé notre traditionnel concours de pétanque en forêt de bord. Malgré l'incertitude météorologique, le pique nique a rassemblé quelques courageux. Sans pluie l'après midi, 28 adultes et 8 adolescents se sont affrontés pour obtenir les meilleurs résultats. Après la remise des lots, un apéritif a été offert par l'Amicale.

## ***ASSEMBLEE GENERALE***

Le samedi 5 octobre, l'Amicale a tenu son assemblée générale à la salle communale. Après le rapport moral et financier, il a été procédé à l'élection des membres renouvelables du conseil d'administration. Le calendrier des activités de la saison 2002-2003 a été abordé. Le jeudi 17 octobre les membres du bureau ont été élus et les commissions d'activités ont été composées.

Pour le calendrier des activités, veuillez vous reporter à la page « au programme » de ce journal.

## ***COINCHEE***

Les adeptes de la coinchée chez les particuliers et leurs challengers se retrouveront le samedi 16 novembre pour le repas de clôture de la saison 2001-2002.

Auparavant, la saison 2002-2003 aura repris puisque la date a été fixée au samedi 9 novembre pour la 1<sup>ère</sup> rencontre.

Nous sommes toujours en quête de joueurs titulaires ou remplaçants pour que perdure cette activité. \*

UNE EXPOSITION A VOUS COUPER LE SOUFFLE !



« Galerie Complément d'Objet »

les Fiefs, MARTOT

Du 12 OCTOBRE 2002 au 02 DECEMBRE 2002, les JEUDIS,  
VENDREDIS, SAMEDIS et DIMANCHES de 14h30 à 19h00.

## ISABELLE MONOD

Initiée en 1976 au soufflage du verre, elle trouve rapidement une expression très personnelle. Ses œuvres manifestent la forte cohérence du travail de cette artiste, sa personnalité dans le monde verrier et la poésie intense qui se dégage d'un ensemble animé par la sensibilité de son créateur.

L'accueil d' ISABELLE MONOD et de son œuvre est « un honneur et une chance pour la région HAUTE-NORMANDIE. Cette exposition est réalisée grâce à la GALERIE COMPLEMENT D'OBJET, pour la plus grande joie du public de HAUTE-NORMANDIE. »\*

\* Citation de Antoine RUFENACHT, Président du Conseil Régional, 1994.

# Le saviez-vous ?

## une terre miniature...



Si on pouvait réduire la population de la terre à 100 personnes, en gardant les proportions que nous avons aujourd'hui, voici à quoi ressemblerait la population :

- 61 Asiatiques
- 12 Européens
- 13 Africains
- 14 Américains (à la fois du nord et du sud)
- 50 hommes et 50 femmes
- 26 sont blancs , 74 ne le sont pas
- 67 ne sont pas chrétiens, 33 sont chrétiens
- 6 personnes possèdent 56% de toute la richesse
- 80 personnes vivent dans la pauvreté
- 14 ne savent pas lire
- 33 meurent de faim
- 7 personnes iront à l'université
- 8 personnes possèdent un ordinateur.

☞ Si vous n'avez jamais vu un membre de votre famille mourir à la guerre, si vous n'avez jamais été esclave, si vous n'avez jamais subi la torture, vous avez plus de chance que 500 millions de personnes.

☞ si vous gardez votre nourriture au réfrigérateur, vos vêtements dans un placard, si vous avez un toit au-dessus de votre tête, un lit pour dormir, vous êtes plus riche que 75% de la population de la terre.

☞ si vous avez un compte en banque, vous faites partie des 8% les plus riches de la planète.

Si vous pouvez lire ces mots, vous avez plus de chance que le milliard de personnes qui ne peuvent pas lire du tout .



(adaptation d'un texte de Donella Meadows 1990)

# J'ai descendu dans mon jardin.

## **N'oubliez pas les Bulbes.**

Vous planterez ces drôles de petits oignons, en quelques minutes ; ils fleuriront dès le printemps et vous resteront fidèles pendant des années.

Préférez des variétés promptes à se naturaliser : perce-neige, tulipes, narcisses et crocus. Généralement de prix modique, ils sont très faciles à mettre en place.

Lors de l'achat, ayez l'œil. Le bulbe doit être bien plein, ferme et sans taches. Attention aux offres de prix alléchantes !

Plantez le plus rapidement possible en octobre/novembre. Il est possible de garder les bulbes en attente au frais, dans du sable ou un emballage papier. Jamais de sac plastique, ils pourriraient.

Préparez le sol en profondeur. Si votre terre est bonne, n'apportez aucun fertilisant. En sol pauvre, du compost mûr est parfait.( recette donnée dans un numéro précédent... à vos archives !)

Plantez la pointe en haut à 10/12 cm de profondeur pour les plus gros et 3/5 cm. pour les petits.

☞ Etiquetez pour vous rappeler l'emplacement exact.

**Après la floraison ne vous fatiguez pas à arracher les bulbes : vous pouvez simplement couper le feuillage dès qu'il est sec. Ainsi installés à demeure, ils se naturaliseront très vite.**

Bon jardinage !

# C'est meilleur chez la voisine.

Aujourd'hui c'est ma voisine Liliane qui nous propose une recette toute simple.  
A réaliser avec ses enfants ou petits enfants !!!

## Délice pour souris :

### Les ingrédients :

200g de « petits-beurre »  
800g de fromage blanc à 40%  
5 œufs  
150g de beurre  
150g de sucre en poudre  
½ citron  
4 pincées de sel

Faites fondre le beurre à feu très doux

Ecrasez les petits-beurre

Mélangez les miettes et le beurre fondu

Recouvrez le fond et les bordures d'un moule à tarte avec cette pâte

Mettez au frais pendant 15 minutes

Pressez le demi citron

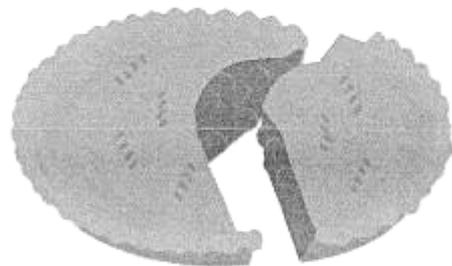
Mélangez dans un saladier le fromage blanc, les œufs, le sel, le sucre et le jus de citron

Battez le tout au fouet

Versez la préparation dans le moule, par dessus la pâte

Mettez au four pendant 50 min. ( th. 4-5)

Démoulez le gâteau lorsqu'il est froid ... et régalez vous !!!



## Coup de projecteur sur votre TAXE FONCIERE

La taxe foncière est due par tous les propriétaires d'habitations et de terrains situés sur la commune. L'exemple choisi ci-dessous est celui d'une habitation « classique » de 3 chambres, implantée sur un terrain d'environ 1400 m<sup>2</sup> où loge une famille de 4 personnes.

Sur ce tableau apparaissent les sommes (en francs afin de faciliter les comparaisons !) prélevées par chaque collectivité ou organisme.

Par exemple, lorsque l'impôt foncier s'élevait en 1997 à 1760 F, la commune percevait 547 F, le département 735 F, etc. . . .)

On note que sur les 6 dernières années, les taxes prélevées par la commune, le département et la région ont assez peu augmenté ; en revanche la forte augmentation de 2001 est due à la taxe perçue par le Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères. (et non par la commune !)

D'autre part, en 2002 le prélevement pour la commune apparaît en nette augmentation ; en fait, vous remarquerez que la part de la commune et celle de la communauté de communes ont été réunies (ces deux prélevements sont d'ailleurs légèrement en baisse !)

*	commune	syndicats (SIVOM)	communauté de commune	départ.	région	taxe spé.	ordures	autre	THT	TTC
1997	547F	66F	68F	735F	249F	10F	0	4F	1629F	1760F
1998	553F	69F	75F	756F	249F	10F	0	4F	1666F	1800F
1999	560F	68F	25F	775F	252F	7F	0	5F	1689F	1824F
2000	565F	68F	25F	775F	252F	7F	0	5F	1706F	1843F
2001	572F	0	191F	780F	257F	6F	1035F	5F	2846F	3074F
2002	722F (110 Euros)	0	0	787F (120 Euros)	262F (40 Euros)	6.56F (1 Euro)	958F (146 Euros)	6.56F (1 Euro)	2742F (418 Euros)	2959F (451 Euros)
variation sur 6 ans	+4,5% (sans compter 2002 qui intègre la communauté de communes)	/	/	+7,5%	+5,2%	-34%	!!!	+64%	/	+68%

## FOOTBALL

# L'AS Criquebeuf Martot vise la montée

Libérée de la coupe de Normandie où elle n'avait que peu d'avenir, l'Association Sportive de Criquebeuf-Martot va pouvoir dès lors se consacrer à plein sur son championnat de troisième division «Eure» où elle vise sans prétention la première place, synonyme de montée en division supérieure.

Son début de parcours semble donner raison au chaleureux président Luc Bellière qui annonce avec fierté :

« Nous sommes largement en tête après les trois premières journées qui se sont soldées par trois nets succès face à Archepontais Les Damps 9-0, US Louviers 4-1 et Huest 5-0.

L'équipe réserve elle aussi est en tête de son groupe ce qui n'est pas pour déplaire aux dirigeants criquebeuviens.

« Notre groupe compte trente deux joueurs seniors nous confie le jovial vice-président Pierre Dumont, et l'arrivée en

début de saison de Pascal Pépin au poste d'entraîneur n'a fait que renforcer la cohésion de l'ensemble. Nous l'avons vérifié dimanche dans sa confrontation face aux Portugais de Vernon, tous se sont montrés solidaires et parfaitement soudés à l'issue de la partie ».

Côté finances, le trésorier M. Maillet est serein. « Le club est subventionné par les deux municipalités Criquebeuf et Martot mais reçoit des subsides

des sponsors tels les carrières Stref, la Société Parisienne des Sablières, la SNEC, mais les commerçants du village nous aident, précise le président Bellière.

« Mais nous ne restons pas inactifs pour autant, précise avec malice, la secrétaire Mme Selle, nous organisons une foire à tout au 14 juillet, des concours de coïchée et des soirées festives d'où nous retirons quelques bénéfices ».

Voilà un club ambitieux, mais aussi très actif qui ne compte pas que sur les deniers publics pour subsister.

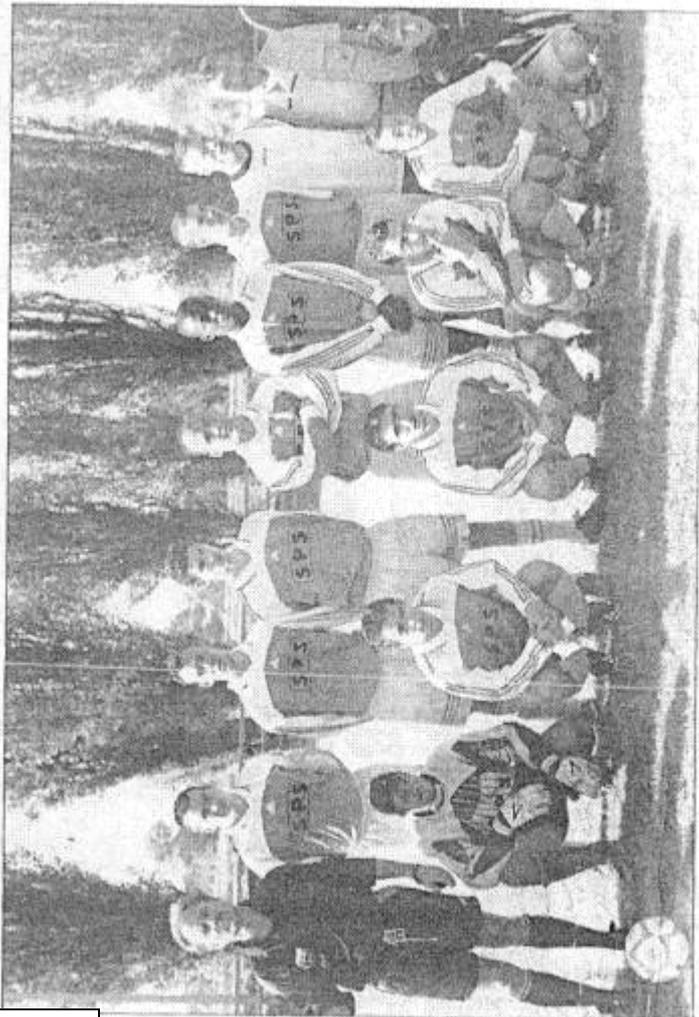
Côté sportif, les deux équipes seniors sont sur la bonne voie et comptent dans leurs rangs quelques joueurs expérimentés mais aussi des jeunes qui ne demandent qu'à progresser sous la houlette de l'entraîneur Pascal Pépin, qui sait parfaitement de quoi l'on parle quand il s'agit de football.

Seule ombre au tableau pour ce club dynamique, c'est qu'il manque d'équipes de jeunes et les dévoués lancent un appel à tous ceux que le foot passionne, ils souhaitent former des poussins et des benjamins.

« C'est l'avenir d'un club de sport », conclut Luc Bellière et il a parfaitement raison. Il réussira dans son entreprise, lui et son équipe sont déterminés, ils méritent d'être entendus et soutenus.



L'heureux président Luc Bellière



L'équipe première de l'AS Criquebeuf-Martot

# DÉTENTE...

## BLAGUE À bientôt !



## COMBLE



R: c'est de ne pas avoir de but dans la vie!

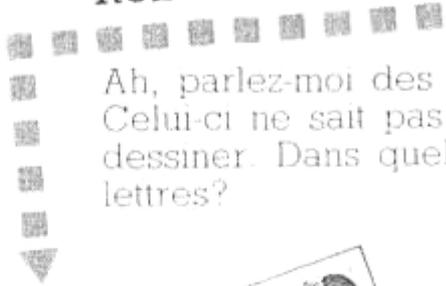
## DEVINÉ

Qu'est-ce qui a deux branches et pas de feuilles ?



R: les lunettes.

## Robot-secrétaire.



Ah, parlez-moi des robots-secrétaires! Celui-ci ne sait pas écrire, mais seulement dessiner. Dans quelles villes envoie-t-il ces lettres?



## Article!

- A combien sont ces six saucissons-ci et ces six saucisses aussi?
- C'est six sous ces six saucissons et six sous ces six saucisses aussi.



# LES Z'ANNONCES



## A LOUER

Au coeur du magnifique domaine des portes du soleil, dans la somptueuse station d'AVORIAZ (Alt: 1800 mètres). Au 3<sup>ème</sup> étage dans une résidence calme avec ascenseurs privés et une vue imprenable sur le massif montagneux...



## Un studio avec cabine pour 4/5 personnes

(TV, four, raclette, fondue...), un grand balcon orienté au Sud-Est, et un casier à skis au R.D.C.

Départ et retour à la résidence skis aux pieds.

CONTACTER M et Mme LEHEU Martial.

06.07.77.86.13

Mail: m.i.l.locafree.fr

## DONNE

Silex toutes formes, toutes dimensions

0235816315



Vous aussi, déposez vos annonces à la mairie de MARTOT, elles paraîtront dans le prochain numéro !